

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délégation de pouvoirs et de signatures

Le Président du C.C.A.S.

*Vu les articles L.123-6 et L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu les articles R.123-16 et R.123.23 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération N° 2026.004 adoptée lors de la séance du Conseil d'Administration du jeudi 7 mai 2026 portant Election du Vice-Président délégué du CCAS,
Vu la délibération N° 2026.006 adoptée lors de la séance du Conseil d'Administration du jeudi 7 mai 2026 portant Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président, au Vice-Président et au Vice-Président délégué,*

ARRETE

Article 1 : A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Clovis DESTREBECQ, Vice-Président délégué du CCAS de la Ville de RODEZ**, à effet :

- D'ordonnancer les dépenses et les recettes du Budget du CCAS et de ses établissements,
- De signer les bons de commande, devis, propositions jusqu'à un montant de 20 000 € HT.

Article 2 : A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Clovis DESTREBECQ, Vice-Président délégué du CCAS de la Ville de RODEZ**, à effet :

- De convoquer le Conseil d'Administration,
- De préparer et exécuter les délibérations du Conseil d'Administration,
- D'assurer la gestion de toute question concernant le personnel du CCAS et de ses établissements, à savoir :
 - o La signature de tout acte, contrat, arrêté, convocation, courrier, convention, compte-rendu concernant les agents contractuels de tout ordre et agents fonctionnaires,
 - o Convocation et participation aux instances diverses liées à la gestion du personnel,
 - o A l'exclusion :
 - Des recrutements de fonctionnaires titulaires venant d'une autre administration,
 - Des CDD qui doivent basculer vers un CDI,
 - Des avancements de grades et des promotions internes,
 - Des sanctions administratives ou disciplinaires,
 - De toute décision concernant l'emploi de Directeur du CCAS.
- D'accepter, à titre conservatoire, les dons et legs,
- De représenter le CCAS dans les actes de la vie civile et en justice.

Article 3 : A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Clovis DESTREBECQ, Vice-Président délégué du CCAS**, à effet de signer tout acte et document concernant la gestion administrative courante du CCAS et de ses établissements, ne relevant pas des matières déléguées au Conseil d'administration ou au Président.

Article 4 : A compter de ce jour et pour la durée du mandat, délégation est donnée à **Monsieur Clovis DESTREBECQ, Vice-Président délégué du CCAS**, à effet de signer tout acte et document concernant les attributions visées aux articles 1, 2 et 3 du présent arrêté. La signature devra être précédée de la formule indicative suivante « Par délégation du Président ».

Article 5 : Le Président peut à tout moment reprendre la délégation qu'il a consentie, en tout ou partie, par abrogation du présent arrêté ou par la prise d'un nouvel arrêté déterminant les nouvelles matières déléguées.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis à Madame la Préfète de l'Aveyron, notifié au bénéficiaire de la délégation et publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Rodez, le 21/05/2026

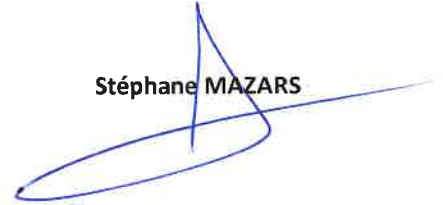
Le Président certifie exécutoire le présent arrêté,
Transmis en Préfecture le 22 mai 2026
Publié le 22 mai 2026

Notifié le 22 mai 2026
Signature du Bénéficiaire



Le Président du CCAS

Stéphane MAZARS



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Arrêté n°AR 2026.167 : CCAS Délégation de pouvoirs à M. Clovis DESTREBECQ, Vice-Président délégué

.....
Date de décision: 21/05/2026

Date de réception de l'accusé 22/05/2026
de réception :

.....
Numéro de l'acte : AR2026167

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20260521-AR2026167-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 5 .4

Institutions et vie politique

Delegation de fonctions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : Arrêté AR n°2026.167 Délégation de pouvoirs à M. Clovis DESTREBECQ
VP délégué.pdf (99_AI-012-261201073-20260522-AR2026167-AI-1-
1_1.pdf)